



Au village

VOEUX DU XV BAUMOIS

La voici là voilà cette première Vie Communale de 2021, nous vous avons fait attendre et nous nous en excusons.

Cette année 2020 qui vient de se terminer et la nouvelle qui commence sont marquées par la crise sanitaire que nous affrontons tous à divers degrés tant dans notre quotidien, que dans nos emplois, nos rapports aux autres. Nous n'allons pas nous appesantir sur ce sujet qui est sur toutes les lèvres, mais plutôt essayer de nous concentrer sur la force collective et individuelle que cette crise a fait surgir. Elle a permis sur de nombreux points de se réinventer, de s'évader autrement, de penser différemment, de prendre le temps de se retrouver soi... et espérons de tout cœur que lorsque nous aurons la chance d'en sortir ce ne sera pas pour revenir au monde d'avant mais pour fusionner toutes les possibilités passées mais aussi celles qui auront émergé de cette situation exceptionnelle.

Pour nous, l'année 2020 aura surtout été l'année de la naissance de l'équipe du XV baumois au sein des rencontres du P'tit Déj'. Depuis l'élection, nous apprenons à nous connaître, à travailler ensemble et tâchons de nous épanouir dans ce rôle que vous nous avez confié.

Alors évidemment, notre volonté de venir au plus près de vous pour co-construire l'avenir du village n'a pas été chose facile mais cela a quand même pu s'amorcer, en petits groupes sur certains sujets... Nous avons essayé de mettre en place de nouvelles façons de communiquer à travers le site internet qui s'est étoffé, les panneaux d'affichage et plus récemment la page Facebook. Pour faciliter cette communication et afin d'être plus efficaces lors des évènements exceptionnels, nous aimerions mettre en place des « référents de quartier. »

Pour remplacer les réunions publiques, quasi impossibles en ce moment, nous essayons de mettre à votre disposition des questionnaires sur divers sujets que nous allons traiter au sein du XV baumois. L'objectif est d'essayer de comprendre vos points de vue, vos tendances en amont des réflexions que nous menons.

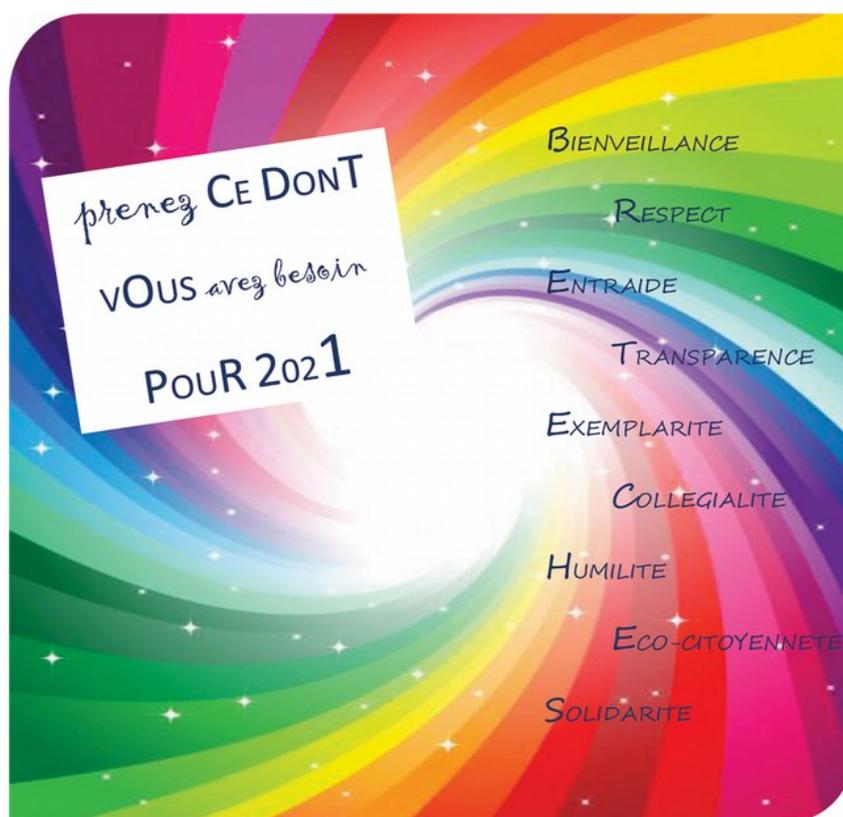
Actuellement il y a 3 questionnaires en cours sur les sujets suivants :

- les référents de quartier
- le repas des anciens et le portage de colis
- le compostage

Ils sont accessibles sur la page d'accueil du site internet de la commune (bandeau bleu : « DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS SUR... ») ou sont insérés dans cette vie communale. Il y en a aussi des exemplaires en mairie.

Un grand dossier se trouve à l'intérieur de cette vie communale dans lequel vous pourrez retrouver les projets, les sujets qui ont été traités, ceux en cours ou à venir.

Pour finir, les employés communaux se joignent à l'équipe du XV baumois pour vous souhaiter une année sereine, solidaire et chargée d'espoir.



N'oubliez pas que vous pouvez nous solliciter dès que vous le souhaitez soit directement, soit par téléphone, en venant à la mairie, par mail... nous sommes là pour vous !

Portez-vous bien,

le XV baumois

Actus Jeunes

DES NOUVELLES de l'école maternelle de l'Écancière

L'arrivée de BERNY, BOUCLETTE et NELLY

Cette année, ce sont 3 petits moutons qui sont arrivés dans l'école. Ils ont d'abord fait un amas de branches dans un coin. Le lendemain, nous avons découvert des bouts de laine accrochés aux bouts de bois. Et le surlendemain, un jeu de société qui s'appelle Hop ! Hop ! Hop a été déballé. Le but de ce jeu est de descendre tous les moutons des alpages avant que le vent n'emporte le pont qui permet de traverser la rivière.

Ils ont fini par nous demander si nous étions d'accord pour qu'ils passent une année avec nous. Ils veulent apprendre plein de choses en notre compagnie. Nous les avons accueillis bien volontiers.



Le goûter de Noël

Cette année, nous avons dû innover ! Chaque enfant a reçu un sac pour le goûter de Noël. Celui-ci contenait un sablé, des sucreries et une décoration pour le sapin.

Ce goûter a été financé par notre association de parents d'élèves.

DES NOUVELLES des Grandes Sections, CP, CE1 de l'école primaire Victor Boiron

Grandes Sections : Zoé, Clélia, David et Agathe.

Nous avons travaillé sur l'histoire « Le turban du Sultan ». C'est l'histoire de plusieurs animaux du désert qui vont se réfugier sous un turban qu'un sultan a perdu. Il y a une gazelle, un scorpion, un faucon, une tortue, un fennec, un dromadaire, un zèbre, un scarabée qui vont sous le turban car ils ont trop chaud dans le désert où ils vivent. Le turban s'envole avec les animaux dessus. Certains ont peur mais à la fin, le turban se pose dans le jardin du sultan.



CP-CE1 :

Clément : ce que je préfère dans la journée c'est le sport et l'écriture.

Clémence : on apprend à compter, à lire et à écrire.

Léo : ce que je préfère c'est le fichier CLEO, l'écriture et la lecture plaisir.

Silley : j'aime les nombres et lire.

Johan : j'aime l'école parce qu'on apprend beaucoup de choses.

Ethan : j'aime lire et écrire.

Téa : j'adore faire l'illustration des poésies.

Alexandre : j'adore faire les pavages quand j'ai fini mon travail et aussi j'adore les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Robin : j'adore le sport surtout le jeu des éperviers-déménageurs.

Léonie : le travail que je préfère c'est le fichier CLEO.

Noa : j'adore le fichier CLEO parce que j'ai bien réussi le travail sur les verbes et les noms.

Manech : j'adore l'école, on travaille sans bruit. J'adore surtout l'écriture et les mathématiques.

Mélisse : j'adore TAOKI notre livre de lecture. Taoki est un petit dragon.

Lilou : l'école ça sert à apprendre à compter et à apprendre les lettres pour lire.

Alexis : j'aime jouer aux jeux de mathématiques sur la tablette de la classe pendant le temps d'accueil.

Gabin : j'adore lire et écrire.

Noam : à l'école, j'aime être aux APC pour jouer au jeu des pirates avec des pépites d'or.

CLASSE DES CE2, CMI et CM2

CLEVOS

Le jeudi 14/11/20 nous avons visité l'exposition « Astronautes » aux CLÉVOS à Étoile-sur-Rhône.

Nous avons fait des découvertes et des ateliers sur la vie à bord de l'ISS (Station Spatiale Internationale)... en voici quelques éléments :

→ la température dans l'espace quand les astronautes font une sortie est de 120° au soleil et de -160° quand il n'y a pas de soleil.

→ l'ISS fait la taille d'un terrain de football

→ on a fait une expérience : on a porté des lunettes prismatiques pour simuler la manière dont les astronautes voient. On a fait un parcours : il fallait s'asseoir, mettre le doigt sur une spirale, s'allonger sur un banc et passer sous une porte. On se cognait car on avait l'impression que les objets étaient loin alors qu'ils étaient tout près de nous. Cela donnait mal au cœur. C'est le mal de l'espace.

→ les astronautes voient 16 levers et 16 couchers de soleil par jour...

Lilou M : Tout ce que l'on a fait m'a passionnée.

Lucile : A l'entrée, on a vu les photos de tous les astronautes français qui sont allés dans l'espace.

Paul : J'ai bien aimé la maquette de l'ISS en légo.

Liam : J'ai bien aimé me déplacer avec les lunettes.

Lilou S : J'ai bien aimé préparer la purée de l'espace.



Lucas : Moi aussi j'ai aimé le parcours avec les lunettes, je n'ai pas eu mal au coeur .

Paul : J'ai bien aimé passer la porte comme si on sortait dans l'espace.

Inès : J'étais dans l'atelier cuisine et j'ai préparé de la purée.

Léane : Dans l'atelier, j'ai appris ce que mangeaient les astronautes.

Evan : J'ai préparé un chocolat chaud de l'espace.

Cloé : J'étais dans l'atelier salle de bain et je devais trouver d'où venait l'oshibori.(lingette pour se laver dans l'espace)

Nathaël : J'étais dans l'atelier sport et nous avons dû classer tout ce qui était utile ou inutile pour l'astronaute.

Camille : C'était très bien, on a appris beaucoup de choses.

Eva : J'ai appris que les astronautes faisaient deux heures de sport par jour.

Le monde végétal



Le 17 novembre nous avons eu une intervention sur le monde végétal. Nous avons vu des photos des premiers végétaux qui sont apparus sur Terre : les stomatolites. Ce sont des fossiles fabriqués à partir d'algues.

Grâce à une maquette de la forêt amazonienne, composée de deux parties distinctes, nous avons pu expérimenter que la forêt joue le rôle d'une éponge qui favorise le cycle de l'eau.

Lilou S : nous avons planté des graines de haricot dans du coton.

Lucas : J'ai appris les noms de plein de nouveaux arbres.

Lilou M : J'ai bien aimé quand on a eu l'intervention de Véronique.

Cloé : J'ai appris à dire bonjour à un arbre.

Aron : J'ai appris que le mûrier existait.

Liam : J'ai trouvé cela bizarre que l'on puisse dire bonjour aux arbres.

Nathaël : Je sais maintenant reconnaître un tilleul.

Roman : J'ai appris plein de choses sur le monde végétal.

Inès : J'ai dit bonjour au noisetier chez moi.

Eva : Véronique était très sympathique et elle nous a appris plein de choses.

Maxime S : Je ne savais pas que l'on faisait la tisane avec les fleurs de tilleuls.

Paul : J'ai appris à mes soeurs comment dire bonjour aux arbres.

Dario : J'ai bien aimé quand les éponges ont aspiré l'eau.

Léane : Nous avons mis à pousser des graines de haricot dans le noir pour voir ce qui va se passer.

Camille : J'ai appris à dire bonjour aux arbres et je l'ai refait chez moi.

Correspondants

Inès : Nous avons des correspondants qui habitent dans le Vaucluse à Lapalud.

Lowan : On va envoyer notre recette préférée.

Camille : Les correspondants sont très bavards.

Evan : Ils nous ont envoyé les photos de leur classe, de leur école.

Eva : Ils nous ont envoyé une lettre à chacun et nous leur avons aussi envoyé des lettres.

Fabio : Nous avons fait chacun une lettre pour raconter qui nous sommes.

Cloé : On leur a aussi envoyé notre portrait chinois.

Lilou M : J'ai bien aimé recevoir leur lettre.

Merci beaucoup de nous lire.

Soyez prudents et faites attention.

Merci de respecter les gestes barrière.

Un grand merci au personnel soignant.

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance



d'Arthur, le 24 octobre, au foyer de Cécile MINONZIO et de Cédric FRANCHINI,
3, rue Belle vue

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations à sa famille.

- décès

le 3 janvier, de **Bernadette CHIROL**, épouse **BRIQUET**, 998, route de Saint-Nazaire

le 4 janvier, d'**Éliane DREVETON**, épouse **ALLEMAND**,

le 5 janvier, de **Christian GASCARD**, 6 montée des Royets

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis.

Une pensée toute particulière aussi pour le **Père Cyprien GINEYS** qui nous a quitté le 16 novembre. Prêtre de la paroisse pendant de nombreuses années, il était particulièrement attaché aux fêtes de laboureurs au cours desquelles il venait toujours à la rencontre des équipes présidentielles.

Une pensée aussi à la famille de **Jean LAVOREL**, décédé le 12 janvier, et qui avait eu la gentillesse de nous apporter son témoignage lors de la commémoration du 8 mai 2019.

« Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication. » (CNIL) Un imprimé spécifique sera disponible dans les jours qui viennent à la mairie. L'état civil sera publié en fonction des autorisations données.

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 12 octobre 2020 autorisant M. DEFRANCQ à la construction d'une maison individuelle – Chemin des Paillonnières
- Arrêté du Maire du 2 février 2021 autorisant M. PEPIC à la construction d'une maison individuelle – 705 B Route de Gervans

URBANISME - Déclarations préalables

- Arrêté du Maire du 9 octobre 2020 portant non opposition avec prescriptions à Drôme Aménagement Habitat pour la réalisation d'une clôture – Lotissement les Tournesols
- Arrêté du Maire du 29 octobre 2020 portant non opposition avec prescriptions à M. FORIEL Laurent pour la réalisation d'un pool-house – 8 rue du Bacchus

- Arrêté du Maire du 17 novembre 2020 portant non opposition à M. NOALHYT Daniel pour l'installation de panneaux photovoltaïques – 353 chemin des Paillonnières
- Arrêté du Maire du 23 novembre 2020 portant non opposition à Mme. GRAVELOT Magali pour la réalisation d'une piscine – 87 route de Beaulieu
- Arrêté du Maire du 27 novembre 2020 portant non opposition à Mme DUC Sandra pour la réalisation d'une piscine – 178 chemin des Buissonats
- Arrêté du Maire du 9 décembre 2020 portant non opposition à OPTIMWATT pour l'installation de panneaux photovoltaïques – 10 rue du Bacchus
- Arrêté du Maire du 9 décembre 2020 portant non opposition à OPTIMWATT pour l'installation de panneaux photovoltaïques – 8 rue du Bacchus

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} novembre 2004 et le 31 mars 2005 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille. Dorénavant, pour toutes questions concernant leurs journées défense et citoyenneté, vous pouvez joindre le Centre du Service National de Lyon au 09 70 84 51 51 (plateforme téléphonique nationale).



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Lors du dernier recensement de la population, l'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques) , au 1er janvier 2021 a dénombré **585 habitants** sur la commune de la Baume d'Hostun.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES (Ex : Cantonales)

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues en 2021.

Pour voter, vous devez vous inscrire sur la liste électorale au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin et joindre à votre demande un justificatif de domicile et d'identité.

La COVID 19

Message de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé)

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières :

- porter un masque lors des rencontres
- respecter une distance physique
- se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser
- se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire
- Les femmes enceintes au 3ème trimestre de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Se faire vacciner contre la Covid 19 : Le XV Baumoïse peut vous aider à vous organiser !

Les Pouvoirs Publics ont défini les publics prioritaires ciblés par la campagne de vaccination en cours contre la COVID : Personnes âgées de 75 ans et plus, qu'elles résident à domicile où en établissements, personnes en situation de handicap, les professionnels de santé, personnes ayant une pathologie qui les expose à un haut risque face à la Covid 19... etc.

La campagne en cours est engagée depuis quelques semaines sur l'ensemble du territoire national et se déroule en fonction de l'arrivée des vaccins dans les centres de vaccination.

Vous l'aurez sans doute constaté : Les centres les plus proches de la Baume d'Hostun - dans la Drôme comme en Isère - affichent pour l'heure le même message lors des tentatives de prise de rendez-vous pour une première injection : « *En raison d'une forte demande, ce centre n'a plus de disponibilités* ». Aucune possibilité de prise de rendez-vous possible pour les 28 jours à venir donc.

Nul doute cependant que de nouvelles possibilités vont être ouvertes rapidement.

Dans cette perspective, et comme en toute situation, les élus baumoïses se tiennent à la disposition de ceux et celles d'entre vous concernés par cette première étape de la campagne de vaccination et se proposent de vous aider le moment venu à organiser votre projet de vaccination si vous en ressentez le besoin. La Commission Solidarité va se rapprocher des plus âgées d'entre nous pour évoquer cette question.

Sans attendre, n'hésitez pas à vous signaler si :

- vous éprouvez des difficultés à accéder aux outils proposés pour la prise de rendez-vous
- organiser votre déplacement au centre de vaccination est compliqué pour vous
- vous n'êtes pas certains de faire partie des publics prioritaires
- tout simplement, vous apprécieriez un soutien pour accomplir la démarche.

Signalez-vous en mairie soit en y passant sur les horaires d'ouverture, soit en appelant au 04-75-48-40-31.

Nous verrons ensemble les solutions qui vous permettront de franchir cette étape en toute sérénité.

Escroquerie à la vaccination : Alerte du groupement de la gendarmerie de la Drôme



Des démarchages téléphoniques proposant de se faire vacciner à domicile ont ainsi été signalés aux autorités sur l'ensemble du territoire national...

« Attention, ne prenez pas rendez-vous, c'est une arnaque » Le groupement de gendarmerie de la Drôme vous rappelle que la vaccination à domicile n'est pas autorisée en France pour le moment. Actuellement, la vaccination se fait uniquement dans les centres.

Si vous avez d'ors et déjà fixé un rendez-vous à votre domicile, prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

ÉCOBUAGE ET BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit, d'une part car il est fortement émetteur de particules fines dans l'air et d'odeurs irritantes, d'autre part à cause des risques supplémentaires de départs de feux qu'il fait peser. (*hors agriculteurs et professionnels des espaces verts pour qui c'est réglementé*)

Par contre des alternatives au brûlage existent, notamment par broyage, par enfouissement, et par utilisation des déchets verts comme paillis ou comme engrais vert. C'est un geste environnemental très bénéfique pour la qualité des sols et bon pour la planète en termes de bilan carbone !

Déversement de déchets dans le tout-à-l'égout et les eaux pluviales :

Nous rappelons aussi l'interdiction de déverser des produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) dans le tout-à-l'égout et dans le réseau d'eau pluviale. Ils ne sont pas épurés par les stations d'épuration, amenant des risques importants d'intoxication et de pollution.

Nombre de ces déchets dangereux doivent être amenés à la déchetterie dans leur contenant d'origine. Attention, il y a aussi du cas par cas et certains déchets à risques font l'objet d'une collecte particulière. En cas de doute sur l'endroit où jeter l'un de ces produits, vous pouvez vous rendre sur la plateforme "Que faire de mes déchets ?" proposée par l'Ademe (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Horaires de la déchetterie de l'Écancière

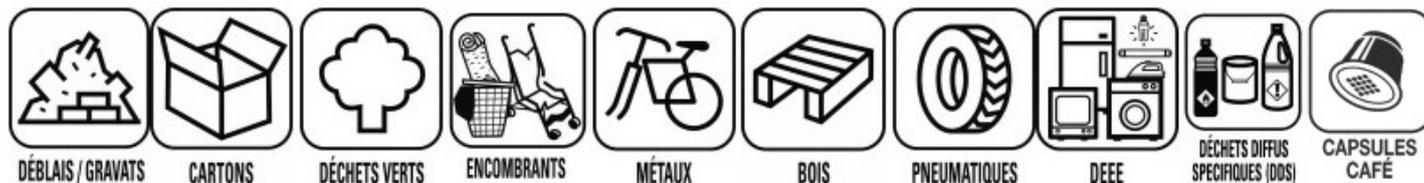
Pour rappel, la déchetterie de l'Écancière est ouverte :

→ les lundi et vendredi matins de 9h à 12h

→ les mercredi et samedi après-midi de 13h30 à 17h30.

N'oubliez pas d'apporter un justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer...)

Déchets acceptés :



Nos entreprises baumoises



**Massages
évasion**

Praticienne Certifiée et Diplômée en Massothérapie

Massages bien-être, relaxation

Espace bien-être à la Baume d'Hostun ou à votre domicile

- Site internet : <https://www.dromemassageevasion.com>
- Sur rendez-vous au : **06.08.23.43.08**

Emmanuelle, je propose des Massages relaxants aux huiles essentielles bio.

Certifiée et qualifiée en Massothérapie, n'hésitez pas à visiter mon site internet :

www.dromemassageevasion.com

Tél : 06.08.23.43.08

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme entamée en 2016 puis reprise à l'été 2019 est aujourd'hui terminée. Suite à la présentation des pièces réglementaires lors de la réunion publique de Février 2020 et à la mise en place d'un nouveau conseil municipal, le projet de PLU a été arrêté le 1er Décembre.

S'ensuit toute une phase de procédures et de consultations qui va vous permettre in fine de vous exprimer, vous, habitants de la Baume d'Hostun.

Le dossier de PLU fraîchement arrêté est tout d'abord soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées : les services de l'état (DDT), les différentes chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre de commerces et d'industrie, chambre des métiers), les différents services de Valence Romans Agglo, le SCOT du Grand Rovaltain ou encore les communes limitrophes à leur demande, pour ne citer que quelques exemples. Les Personnes Publiques Associées disposent alors d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet de PLU dans les limites de leurs compétences propres.

À la suite de cette période de consultation, et après la désignation d'un Commissaire Enquêteur par le tribunal administratif de Grenoble, l'enquête publique peut débuter pour une durée de trente jours (ce délai peut être prolongé par décision motivée du Commissaire Enquêteur). L'ensemble du dossier de PLU, les différents avis rendus par les Personnes Publiques Associées, ainsi que les réponses apportées par la commune à ces avis émis, sont alors disponibles pour le grand public. Vous pourrez ainsi vous rendre en Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture pour consulter l'ensemble des documents de ce nouveau document d'urbanisme. Le Commissaire Enquêteur tiendra plusieurs permanences au cours desquelles vous pourrez venir lui poser vos questions et émettre d'éventuelles remarques ou demandes dans le registre d'enquête. Vous aurez également la possibilité d'envoyer vos observations par courrier, au Commissaire Enquêteur en Mairie, et, le cas échéant, selon les moyens de communication électronique indiqués dans l'arrêté d'enquête publique affiché en Mairie.

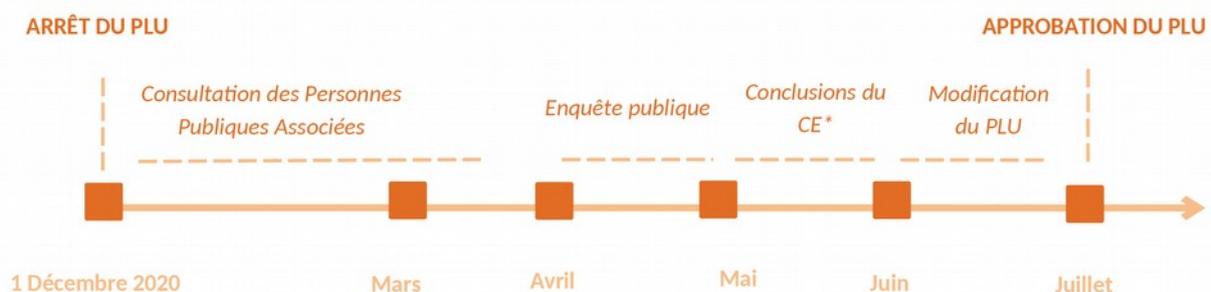
À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre d'enquête est clos et remis au Commissaire Enquêteur qui procédera à la rédaction d'un procès-verbal de synthèse regroupant l'ensemble de vos observations, remarques et requêtes. La Mairie dispose alors d'un délai de 15 jours pour répondre aux différentes questions du Commissaire Enquêteur. Ce n'est qu'à la suite de la rédaction de ce mémoire en réponse que le Commissaire Enquêteur pourra émettre à son tour ses conclusions motivées sur le projet de PLU.

Une fois la phase d'enquête publique achevée, le projet de PLU peut être modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées et des résultats de l'enquête publique. Les modifications apportées doivent toutefois être conformes à l'intérêt général et ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Une fois cette phase de consultation terminée, notre projet de PLU sera prêt à être approuvé et entrera directement en application.

À noter : Dans la prochaine édition de la Vie Communale, il vous sera communiqué les dates de l'enquête publique et des permanences assurées par le commissaire enquêteur.

CE* : Commissaire Enquêteur



Les grandes lignes du XV baumois

En ce début d'année 2021, nous allons prendre le temps dans cette édition de vous dresser une carte postale de la commune, de ses évolutions, ses projets... un peu comme nous l'aurions fait si nous avions pu organiser une cérémonie des vœux.

Voici donc un petit balayage des sujets abordés, des projets effectués, en cours ou à prévoir... par commission.

En préambule, il paraît indispensable de commencer par un changement impactant qui s'est effectué sur la commune en 2020 à savoir le départ de Pierre Layeux et l'arrivée de Théophile Didier.

Pierre Layeux a donc pris une retraite bien méritée fin juin 2020, et ce n'est que le 9 novembre que Théophile Didier, jaillainais, a pris ses fonctions aux côtés de Christophe Talon dit «Kiki» suite à une sélection parmi des candidats avec de nombreuses qualités et qualifications. Depuis, il met ses compétences au service de l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux... et aussi auprès des enfants du périscolaire ! Un véritable couteau suisse !



COMMISSION URBANISME

Une formation en interne a été organisée avec des élus de communes voisines (Châtillon St-Jean, Triors, Parnans, Charpey...) afin de nous former à vous recevoir, vous accompagner et vous renseigner dans vos démarches d'urbanisme.



Le permis de construire de la Ferme Intégrale sur la Zone d'Activité a été déposé ! C'est un projet de ferme aquaponique associant l'élevage de poisson à la culture de légumes verts dont on entend beaucoup parler dans les journaux actuellement. Dès que possible, un souhait de l'entreprise est d'organiser une réunion publique afin de vous présenter en détails le concept et répondre aux questions que vous pouvez avoir... pour les plus impatientes vous pouvez retrouver de nombreuses explications sur leur site internet : www.ferme-integrale.org

Le transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à une l'échelle intercommunale (PLUi) devait être étudié par les communes de l'Agglomération de Valence Romans avant fin 2020. Il a été décidé collectivement de s'opposer à ce transfert, le temps d'étudier à travers un groupe de travail mené au sein de l'Agglomération, toutes les possibilités ou complexités que peuvent offrir un PLUi.

La société AREA a proposé de rétrocéder à titre gratuit à la commune des parcelles délaissées. Celles-ci sont particulièrement bien situées pour servir à la communication d'événements. Elles correspondent au champ de noyers d'ornements situés en bas de la côte SIMON près du nouveau rond-point. La commune a donné son accord mais les actes n'ont pas encore été signés.



Depuis maintenant plusieurs années le recalibrage de la RD 532 entre l'Écancière et les virages de St Nazaire est en cours. Des ouvrages ont déjà été effectués parmi lesquels le nouveau rond-point et l'aménagement du chemin de Grange-vieille. Il reste cependant en cours sur notre commune les aménagements du chemin des buissonats, quartier « les routes », du chemin Fauchez et la réhabilitation du chemin de Gallat, du carrefour des massotiers, de la route de Beaulieu avec en haut de celle-ci le carrefour avec la RD 125... Une traversée vélo va être intégrée au projet afin de permettre aux habitants de passer en bas de la route de Beaulieu (qui pour rappel sera fermée aux voitures) afin d'accéder plus facilement à la Vélo route Voie Verte et inversement.

Le gros dossier de cette commission en ce début de mandat a été de poursuivre le dossier du Plan Local d'Urbanisme. Comme vous avez pu le lire un peu plus en amont dans cette édition, celui-ci est arrêté depuis le 1er décembre et vous allez pouvoir vous exprimer dessus lors de l'étape de l'enquête publique. À noter : un des sujets qui a fait particulièrement débat au sein de notre équipe, a été celui d'autoriser la demande de changement de destination d'une partie des bâtiments de la ferme des routes afin de potentiellement ouvrir une école privée Montessori. Après des discussions et un vote serré, l'autorisation a été donnée. Elle sera donc étudiée au même titre que tous les changements de destinations demandés.

COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE

En 2020, le carrefour de la route Cheval et la route de Gervans a été refait, et la rue des platanes a été reprise temporairement le temps de lancer une véritable réflexion sur ce secteur.



La 503 (route de la paire) et les accotements de la RD 125 entre Hostun et St Nazaire ont été décidés et financés par les services du département. La RD 125 va nécessiter d'ailleurs une réfection complète de la bande de roulement étant donné le médiocre résultat de la technique utilisée lors de la reprise des bas-côtés.

La commission suit actuellement les travaux effectués par Drôme Aménagement Habitat aux tournesols à l'entrée du village en vue d'une rétrocession des parties communes à la municipalité. Il est acté aussi le raccordement d'Épiflora à la cuve de gaz de la co-propriété et donc du retrait de celle située dans l'enceinte de l'entrepôt communal.



Début septembre avaient été budgétisés des travaux de changement des menuiseries de la salle des fêtes, mais suite aux conseils du SDED (Syndicat des Énergies de la Drôme) la priorisation des travaux a été revue en faveur de la reprise de l'isolation en toiture de la mairie ainsi que l'installation d'une casquette le long des fenêtres de l'extension de l'école côté cour afin de répondre au mieux aux problématiques de chaleur. Des petits travaux vont être également prévus dans la salle de classe du rez-de-chaussée libérée en cette rentrée 2020 afin de la rendre indépendante (tout en gardant sa capacité de salle de classe si une nouvelle ouverture devait avoir lieu d'ici quelques années).

Dans l'enveloppe de départ du projet d'extension de la salle des fêtes, enveloppe pas encore totalement utilisée, sera aussi englobée la mise en place de protections à hauteur de dossier de chaises sur l'estrade ainsi qu'un revêtement de sol plus facilement nettoyable dans les couloirs.

COMMISSION FINANCE - BUDGET

La commission finance a été présente pour accompagner les choix de la commission travaux et lors des modalités de recrutement du nouveau personnel communal. Elle commence un gros travail afin d'opérer des choix judicieux pour le prochain budget et un dossier vous sera présenté spécifiquement à ce sujet lors d'une prochaine édition de la Vie Communale.

COMMISSION JEUNESSE - SPORT - PÉRISCOLAIRE - SCOLAIRE

La rentrée scolaire a eu lieu dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous et elle aura nécessité la mise en place de protocoles notamment pour éviter que les enfants des deux classes ne se croisent sur le temps de restauration scolaire, mais aussi d'une distribution de quatre masques lavables par enfants aux élèves du CP au CM2. Pour rappel il y a 10 petits baumois à l'école maternelle de l'Écancière ainsi que 45 élèves à l'école primaire Victor Boiron qui n'est composée depuis cette rentrée plus que de deux classes, le nombre d'élèves n'étant pas assez élevé (et en baisse dans les années à venir) pour justifier de la conservation de la troisième classe.





Une nouvelle subvention de 1759 € par l'Éducation Nationale a été octroyée à l'école pour l'achat de livres pour la bibliothèque. Deux cabanes à livres pour notre village ont été réalisées en partie par les enfants de l'école. L'une se trouve devant l'entrée de celle-ci, et la deuxième au niveau de l'entrée de la salle des fêtes. Le principe est simple : Prenez un livre, lisez-le, puis rapportez-le ou remplacez-le !

Une discussion de fond est en cours avec les communes environnantes pour essayer d'avoir une vision collective pour l'avenir de nos écoles de villages et notre école maternelle intercommunale de l'Écancière.

Du côté de la jeunesse, nous attendons patiemment la reprise d'activité du Point Jeunes stoppée net par la crise sanitaire. En revanche, des discussions sont en cours avec les animateurs pour anticiper cette reprise dans des conditions idéales... et une réflexion est lancée sur la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes.

COMMISSION ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE - TRANSPORT - AMBROISIE - SANTÉ

Lors de la fin du printemps et du début d'été ont été mises en place des journées solidaires d'arrachage de l'ambroisie.

Les premières plantations d'un verger communal devraient être effectuées dès ce printemps suite aux conclusions des différentes commissions ouvertes et visites de terrains qui ont eu lieu depuis l'automne. Ce verger est à co-construire et s'effectuera par étapes avec les habitants qui souhaitent s'y impliquer, aussi n'hésitez pas à vous manifester si cela vous intéresse. De ce projet va découler de nombreux sujets comme le compostage, des visites de jardins baumois...



L'étude d'une mise en place d'un marché de producteurs locaux qui tournerait sur plusieurs communes est en cours de réflexion au sein de la commission en partenariat avec Épiflora.

La commission a aussi dans ses cartons les sujets des cheminements doux et de la collecte solidaire des encombrants mais pour le moment la priorité a été mise sur le démarrage du verger et la mise en place du marché de producteurs.



Un dossier dont s'est emparé la commission « environnement » est aussi celui de l'opposition communale au projet de carrière sur la commune voisine de Saint-Nazaire. Ce dossier est actuellement entre les mains du Préfet qui n'ayant pas donné de réponse avant la date butoir du 24 janvier aurait de fait refusé d'autoriser le projet... mais nous restons vigilants tant que l'arrêté préfectoral n'est pas paru.

En 2022, la commune devra se prononcer sur son entrée ou non dans le périmètre du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Pour l'instant les membres de la commission suivent et participent aux réunions et étapes de travail sur l'écriture de cette Charte afin d'avoir toutes les informations nécessaires au moment où il faudra prendre une décision.

COMMISSION COMMUNICATION - INFORMATION

En cette période où l'on se croise peu, la commission communication a une mission importante. Ses membres ont essayé de mettre en place des outils de communications aussi bien pour la municipalité mais aussi à destination des associations et de tous les habitants qui souhaitent les utiliser. Cette année 2020 a vu la mise en place des panneaux d'affichages aux points d'apports volontaires de la commune, d'une amélioration du site internet de la commune afin que vous puissiez y poster des messages et donner vos avis sur certains sujets soulevés aux travers de questionnaires, mais aussi la création toute récente d'un compte facebook.



La commission a accompagné les lutins du Père Noël dans la mise en place d'un marché de Noël virtuel qui a eu lieu tout au long du mois de décembre sur le site de la commune. Il était composé d'une partie avec des contacts d'artisans, d'un calendrier de l'aveugle avec des interventions quotidiennes de notre Père Noël local, ainsi que des défis relevés haut la main par les baumoises dont l'apothéose a été une vidéo « version confinée » du chant « On en a marre de Noël » d'Aldebert par des habitants. L'ensemble du site du Marché de Noël et ses vidéos sont encore disponibles via la page des nouvelles baumoises.

COMMISSION MIEUX VIVRE ENSEMBLE - CULTURE - ASSOCIATIONS - SOCIALE



L'édition 2020 du Chemin de Peintres : Malgré la Covid 19, un protocole sanitaire sévère et l'absence de six communes, on peut dire que cette version 2020 de Chemin de peintres a été une réussite. Les artistes comme les enfants de l'école ont investi leurs espaces tant dans l'église que dans la salle du conseil, pour le bonheur de tous, et notamment des six cents visiteurs qui se sont succédés sur l'ensemble du week-end. Une nouveauté a vu le jour sur cette édition : un vernissage en nocturne, vecteur d'une grande convivialité, d'un moment de partage et d'échanges fortement appréciés de tous. Autour du brasero enflammé de l'artiste Alain Meunier, nous avons pu applaudir les danses sur rubans de Nolwenn, et écouter en toute intimité les contes et poèmes de Sylvenn.

Les commémorations du 11 novembre non autorisées aux habitants ont été adaptées en vidéo pour que vous puissiez commémorer avec nous les morts pour la France de notre village mais aussi ceux décédés cette année pour la nation. La vidéo est actuellement toujours disponible sur le site de la commune sur la page des nouvelles baumoises.



Une réflexion est menée pour réhabiliter la salle de classe libérée afin que ses nouvelles attributions s'adaptent aux besoins, toutes générations confondues, des habitants de la commune.

De nombreuses pistes ont été soulevées lors de la commission ouverte du 17 octobre dernier. Pour l'instant le dossier est entre les mains de la Préfecture qui doit acter le fait que cette pièce indépendante puisse être utilisée à d'autres fins que pour les scolaires.

L'arbre aux vœux perchés... une proposition est faite de prolonger le plaisir après janvier... Nous vous invitons à venir accrocher vos vœux sur les branches de « l'arbre aux vœux perchés » situé devant la mairie. Ceux-ci seront révélés ensuite à l'ensemble des habitants via la prochaine édition de la Vie Communale et le site de la commune...

La commune s'est positionnée pour participer à la Biennale de Arts singuliers de St-Etienne en collaboration avec les villes de Saint-Jean-en-Royans et St-Marcellin pour notre territoire... le projet va avoir le temps de mûrir puisque la biennale aura lieu en 2022.

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

Des réunions trimestrielles avec les communes avoisinantes (Hostun, Eymeux, Jaillans, Beauregard-Baret) se mettent en place. Différents sujets ont déjà été abordés, l'idée étant de raisonner à cette échelle dès que cela paraît pertinent.



En ce début de mandat, au niveau de l'Agglomération un gros travail est en cours et consiste à définir le projet de Territoire pour les 5 ans à venir. Un sondage a circulé auprès des habitants via les réseaux sociaux, une réunion d'échange a eu lieu à Chatuzange et une matinée de travail collectif où tous les élus municipaux étaient invités ont eu lieu et depuis de nombreux allers retours afin d'affiner ce projet sont en discussion. C'est un travail très important qui doit prendre en compte les besoins du territoire, les enjeux financiers liés à cette crise sanitaire et économique... dossier à suivre !

Petit point : Régie de l'eau... un an après, où en sommes nous ? Pour rappel suite à l'obligation de la prise de la compétence et donc de la gestion des ressources en eau (exception faite de grands syndicats sous certaines conditions) la source communale a basculé à l'Agglomération au 1er janvier 2020. La transition avec la Régie de l'eau se fait de manière collaborative. Trois éléments importants sont à relever :

- La commune a pu conserver environ 16 500 € de l'excédent de son ancien budget de l'eau sur son budget général.
- Une étude est en cours afin d'automatiser et si possible éviter au maximum le traitement de l'eau au chlore lors des épisodes pluvieux qui entraînent de manière assez systématique des non-conformités.
- Une étude à plus long terme est envisagée afin d'anticiper le problème de la pénurie ponctuelle d'eau annoncée pour les années 2035, conséquence directe du réchauffement climatique.



PROJET TRANSVERSAL...



Projet du Chalutier : Le Centre "Sainte Catherine Labouré", plus communément appelé "Centre de Convalescence", va se libérer au printemps 2021. Un petit collectif composé d'élus et de porteurs de projets s'est constitué autour de la question du devenir de ce lieu, cher aux habitants du territoire. Un sondage a circulé fin novembre début décembre et celui-ci a conforté l'importance pressentie du territoire pour ce lieu et les valeurs qu'il a véhiculées depuis sa création dans les années 1950. L'objectif est de monter un projet de site ouvert à tous avec différents pôles complémentaires qui devront répondre aux besoins du territoire. Une page d'information qui suit l'avancement

du projet est accessible via le site de la commune. La phase de montage de projet se prénomme « le chalutier » en écho au travail de recherche et de « pêche aux porteurs de projets, aux partenaires potentiels »... Ce projet a vocation à se monter avec et pour les habitants du territoire, aussi, nous vous invitons à embarquer avec nous notamment à travers des équipes de travail (en petits groupes) qui devraient arriver à se mettre en place en cette fin d'hiver. N'hésitez pas à vous signaler via le questionnaire disponible sur la page www.la-baume-dhostun.fr/accueil-chalu ou en laissant vos coordonnées directement en mairie.

FONCTIONNEMENT DU XV BAUMOIS

Un premier bilan « fonctionnement du XV baumois » a eu lieu en janvier et un groupe de travail s'est réuni pour faire des propositions. L'organisation des Comités de pilotage (Copil) qui ont lieu tous les quinze jours et qui sont toujours très longs a été réajustée... Les outils de communication internes ont aussi été questionnés et adaptés, et l'achat d'un équipement pour permettre de suivre les réunions en visio a été effectué. Des adaptations devraient voir le jour au niveau des commissions aussi.

Nous espérons que ce petit balayage des différents sujets vous aura permis d'appréhender un peu mieux le travail que nous essayons d'effectuer au quotidien. Encore une fois, n'hésitez pas à nous solliciter à nous proposer des choses, à nous questionner et à participer si vous le pouvez. Pour cela plusieurs moyens : en nous donnant vos avis via les questionnaires, en venant si c'est possible pour vous lors des commissions ouvertes... Nous avons hâte que cette épidémie soit maîtrisée afin que nous puissions effectuer tous ces échanges de vive voix autour de tables en toute convivialité.

Donnez-nous votre avis sur...

Petites précisions à propos des questionnaires que vous allez retrouver sur le site ou dans cette Vie Communale.

→ Questionnaire à propos du « Repas des anciens et du portage de colis »

Petite présentation de « comment ça se déroule habituellement » :

Le repas des anciens est un repas traditionnel offert à toutes les personnes de plus de 65 ans habitant la commune, aux employés et aux élus, il est ouvert à tout habitant du village moyennant le règlement du menu au « prix coûtant ».

Un copieux menu est servi par un traiteur à la salle des fêtes du village. Il est composé d'un apéritif avec petits-fours, une entrée, un plat chaud, fromage et dessert, vin, café, clairette et chocolats.

Une animation principale est proposée (musique, danse, petit spectacle...) mais chaque convive peut pousser la chansonnette, raconter une blague ou tout simplement dire un petit mot en toute convivialité.

Les menus sont confectionnés par les enfants de l'école, la salle et les tables sont décorées par l'atelier d'art floral qui compose aussi de petits bouquets à emporter.

Le repas étant accessible à tout habitant, l'équipe des présidents de la fête des laboureurs ajoute à la convivialité par sa présence.

Un service d'aide au transport est proposé afin que nul ne soit oublié.

Des colis de même valeur que le prix du repas sont apportés aux personnes qui ne peuvent pas être présentes et qui ont soit plus de 80 ans ou tout malade de plus de 65 ans.

Ce colis est composé de douceurs sucrées et salées, de fleurs ou petits livres en fonction des personnes.

Pour les couples, le colis est adapté pour ne pas porter deux fois la même chose.

En cette année sanitaire compliquée où le repas des anciens et le portage de colis ont malheureusement été reportés à un moment plus propice aux rencontres, nous vous proposons d'en profiter pour faire remonter vos idées et vos envies, ce que cela représente pour vous via ce questionnaire.

→ Questionnaire à propos des « Référents de Quartier »

Le Plan Communal de sauvegarde (PCS), document expliquant comment réagir et quoi mettre en place lors d'épisodes exceptionnels ayant un impact sur les habitants est en train d'être remis à jour par l'équipe du XV baumois, mais il nous semblerait judicieux qu'une équipe supplémentaire se mette en place afin de grossir les rangs en cas de catastrophe naturelle ou autre.

Aussi nous avons besoin de connaître vos avis sur la mise en place de référents de quartiers, véritables relais des élus communaux auprès de tous les habitants. Le rôle de ces référents de quartier ne nous semble pas devoir se limiter au seul plan communal de sauvegarde et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de vos avis.

→ Questionnaire à propos du « compostage »

Nous avons la possibilité d'installer des « composteurs de quartier » ou de vous apporter des conseils d'utilisation à propos du compostage en général.

Aussi, l'objectif principal de ce questionnaire est de connaître vos besoins afin d'avancer sur ce sujet.

Le mot des Associations

Comité des Fêtes

L'ensemble de l'équipe du bureau du Comité vous présente ses meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Comme vous le savez, la vie des associations est plus que compliquée en ces temps bizarroïdes et afin de faire vivoter le comité, celui-ci :

VOUS PROPOSE UNE VENTE DE RAVIOLES ET QUENELLES.
GRACE A NOTRE PARTENAIRE « SAINT JEAN ».

Réservation : Avant le ♥14 février 2021 ♥

- ☺ En déposant le bon de commande dans la boîte aux lettres du comité des fêtes.
- ☺ Par courrier à l'adresse : Comité des fêtes de La Baume D'Hostun
2 place de la mairie
26 730 La Baume d'Hostun

Dans les 2 cas ne pas oublier :

- ☺ de nous noter vos noms et prénoms.
- ☺ de joindre le règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes de la Baume d'Hostun.

Retrait des commandes : Le 20 février 2021 entre 9h et 11h
A l'extérieur de la salle des fêtes de La Baume D'Hostun.
(🙌 Merci de venir masqué 🙌).

Besoin de plus d'information : 06 84 14 50 53.

Merci a tous pour votre soutien.
L'ensemble du bureau du comité.



The graphic shows two offers from Saint-Jean. The first offer is for 37€ and includes a 4kg bag of Ravioles du Dauphiné and 25 natural quennelles. The second offer is for 23€ and includes a 32-pack of Ravioles de Romani and 25 natural quennelles. To the right, there is a coupon for 'OFFRES ASSOCIATIONS' with the Saint-Jean logo and the text 'PASTIER FRANÇAIS SAINT-JEAN DEPUIS 1955'. Below the coupon, it specifies the deadline for orders (14/02/2021) and delivery (20/02/2021). There are two input boxes for quantities: 'Quantité Ravioles Sac 4kg Surgelées + 25 quennelles naturelles : []' and 'Quantité Ravioles Présentoir 32 plaques + 25 Quennelles naturelles : []'. The order should be paid by check to 'Comité des Fêtes La Baume d'HOSTUN'. At the bottom, there are icons for 'RAVIOLES', 'PÂTES FRAÎCHES', 'QUENELLES', 'PLATS CUISINÉS', and 'BIO'.

OFFRES ASSOCIATIONS

PASTIER FRANÇAIS
SAINT-JEAN
DEPUIS 1955

Commande avant le : 14/02/2021
Livraison le : 20/02/2021

Quantité Ravioles Sac 4kg Surgelées + 25 quennelles naturelles :

Quantité Ravioles Présentoir 32 plaques + 25 Quennelles naturelles :

Chèque à l'ordre de : Comité des Fêtes La Baume d'HOSTUN

RAVIOLES PÂTES FRAÎCHES QUENELLES PLATS CUISINÉS BIO

Association des Parents d'Élèves (APE)

L'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 15/10, cette année 2 nouvelles personnes rentrent au Bureau :

- Présidente : Sabrina DUBOIS
 - Vice-Président : Pierre-Eric PELLOUX-PRAYER
- Trésorière : Karina TERPEND-BERNARDIN
 - Vice-Trésorière : Christelle MOCQ
- Secrétaire : Emmanuelle RENOIR
 - Vice-Secrétaire : Manon MIRABELLE-POURROY

Vous pouvez nous suivre sur facebook "APE La Baume d'Hostun" ou nous contacter à l'adresse apelbh@gmail.com

Nous en profitons pour souhaiter de la part de toute l'équipe de l'APE une très belle année 2021 à tous !

Bibliothèque d'Hostun

Nos horaires sont perturbés en raison de la situation sanitaire, mais le "prêt à emporter" sera assuré les :

- **mercredi de 15h à 17h30**
- **jeudi de 16h à 17h45**

N'oubliez pas que vous pouvez réserver sur le catalogue en ligne ou vous présenter "à la fenêtre" de la bibliothèque. Nous essaierons de satisfaire vos demandes au mieux.



Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes

L' OASIS DES FAMILLES – Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Les services de soutien à la parentalité restent ouverts pendant la crise sanitaire...

L'Oasis des Familles est un havre de paix, une pause parentale dans cette période difficile.

N'hésitez pas à pousser les portes du Lieu d'accueil enfants-parents, un espace convivial, de rencontres, d'échanges et de jeux.

Les accueillantes ont le plaisir de vous accueillir avec votre enfant, les vendredis de 9h à 11h à la salle des associations, à la Baume d'Hostun, dans le respect des gestes barrières. Gratuit & sans inscription



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Après un an de formation, bravo à Corentin pour la réussite de son diplôme BPJEPS Loisirs Pour Tous (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Il rejoint l'équipe permanente en qualité d'animateur coordinateur. Nous lui souhaitons de belles aventures et de beaux projets avec Familles Rurales.

Nous accueillons officiellement Eléonor, qui à son tour débute la formation BPJEPS.

Marion complètera cette nouvelle équipe en janvier 2021.

Tous seront mobilisés pour faire vivre l'ensemble des services et des animations Familles Rurales.



De gauche à droite, Corentin, Eléonor et Marion

VOEUX 2021

L'année s'achève bientôt, une nouvelle page s'ouvre. Nous tenons à vous remercier pour la confiance et la fidélité que vous nous avez accordées depuis toutes ces années. C'est grâce à ses adhérents que l'association Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes peut exister et se développer constamment. Nous avons hâte de vous retrouver en 2021 pour de nouveaux projets communs. Mais en attendant, nous vous souhaitons tout ce qu'il y a de mieux pour cette nouvelle année qui arrive.

Des éclats de rire pour dissiper la morosité.

De la santé pour se muscler le corps et l'esprit

De la confiance pour s'épanouir pleinement.

De l'audace pour créer autrement.

Des douceurs pour croquer la vie à pleines dents.

De la bonté pour le plaisir de donner aux autres.

Sans oublier de la persévérance pour mener tous vos projets à bien !

Bonne année à tous !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.famillesrurales/org/jaillans

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Prochaines messes du secteur :

Samedi 6 février	16h30 EYMEUX	
Dimanche 7 février	10h30 CHATUZANGE	16h30 PIZANÇON

Prochaine messe à la Baume d'Hostun le samedi 20 février à 16h30 (à confirmer)

Les messes sont à retrouver semaine par semaine sur le site de la paroisse :

<https://lesmontsdumatin.catholique.fr/agenda/>

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par la

MAIRIE DE

LA BAUME D'HOSTUN

en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
en avril

Privilégiez le commerce de proximité !



Votre épicerie « **Épiflora** » vous accueille :

- du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
- dimanche et jours fériés : de 8h à 12h
- Fermé le mardi

Exception : dans le cas où le jour férié est un mardi,
votre épicerie est ouverte de 8h à 12h.

Pour rappel le numéro d'astreinte
(en cas d'urgence non vitale) à contacter
pour joindre quelqu'un de la mairie
en dehors des horaires d'ouverture
du secrétariat est le :

07.68.42.43.02

